

Voyage du Comité des Forêts en Poitou-Charente – synthèse de Michel Badré

Faute de citation tout-terrain d'Erik Orsenna, promise mais non parvenue dans les délais, je voudrais introduire mon propos en songeant aux sandales d'Empédocle, modèle présocratique de la curiosité intellectuelle exercée sur le terrain : sicilien d'Agrigente, voulant comprendre le fonctionnement de l'Etna, ce philosophe laissa sur le bord du cratère ses sandales. Ces seules traces que l'on retrouva de lui sont ainsi devenues le symbole des questions que chacun peut se poser, face à des situations inédites.

Hier, au château de Verteuil, notre hôte nous a montré comment le parc et le bâtiment s'étaient édifiés par stratifications successives, depuis 8 siècles. Il en est de même de notre culture forestière à tous, construite à partir de nos expériences, de nos réussites, de nos échecs, de ce que nous avons vu et entendu pendant des tournées ou des voyages comme celui-ci.

Plutôt que de résumer, plus vite et moins bien, ce qui nous a été très bien présenté cette semaine, je tenterai ici de partager avec vous mes interrogations ou mes réflexions sur les silences, les "trous noirs" qui attirent la réflexion, les signaux faibles annonciateurs peut-être d'évolutions importantes, les facteurs limitants des analyses partagées ou des évolutions observées.

Je le ferai en commençant par l'écologie, science des relations des espèces vivantes entre elles et avec leur milieu. Je continuerai par l'économie, et terminerai par la sylviculture.

*
* *
*

L'écologie a été pour nous cette semaine une mine de signaux faibles et de trous noirs, par la discrétion avec laquelle nous l'avons abordée.

Natura 2000 a été évoquée très vite, une seule fois, en forêt de Moulière. François Bacot nous y a rappelé l'absolue nécessité pour les forestiers de participer aux groupes de travail et comités de pilotage chargés d'élaborer les documents d'objectif. Je ne peux que l'appuyer, et étendre son propos à la "trame verte et bleue", qui va se mettre en place à la suite de la loi Grenelle II votée l'an dernier. Des "schémas régionaux de cohérence écologique" vont être co-élaborés par les Régions et l'Etat, dans chaque région: c'est à leur élaboration conjointe que toutes les parties prenantes, dont les forestiers, sont invitées à participer.

Nous avons parlé, à propos du robinier, du qualificatif d'"espèce invasive" attribué par certains services administratifs à cette essence pour refuser toute subvention, ce qui choquait certains d'entre vous. L'existence d'espèces invasives est un sujet de préoccupation on ne peut plus légitime, en matière de préservation de la biodiversité. Mais je crois qu'il ne faut pas se tromper d'analyse dans ce débat quand on le transpose au robinier, et en comprendre les vrais enjeux: s'agit-il de savoir si le robinier est à la forêt française ce que la jussie est à la flore marine méditerranéenne, ou bien, plus significativement à mon avis, de prendre conscience que l'ère des subventions au boisement, quelle que soit l'essence, est sans doute révolue, et qu'il faut s'adapter à cette nouvelle donne?

Mais j'ai surtout été frappé par deux "trous noirs", sur des sujets qui occupent une place très importante dans les débats nationaux et internationaux actuels sur la biodiversité, et qui ont été totalement absents de nos échanges.

Le premier porte sur la compensation des pertes de biodiversité. Vous savez que les engagements internationaux visaient à "arrêter la perte de biodiversité en 2010". Il a été abondamment répété (assez curieusement, compte tenu de l'absence de possibilité de mesure synthétique en la matière) que cet objectif n'avait pas été atteint. Cela ne fait que renforcer la nécessité d'y travailler. Mais faute de pouvoir mesurer globalement la biodiversité et son évolution, il est plus accessible de chercher à évaluer les impacts négatifs des activités humaines, prises une par une, sur la

biodiversité, et de tenter d'éviter, réduire ou à défaut compenser ces impacts, opération par opération. C'est ce que prescrit la législation française, transposant des directives européennes, pour tous les grands projets, plans ou programmes, et pour des activités sensibles (notamment celles ayant des incidences sur des sites Natura 2000, sur la qualité des eaux, etc.). La communauté scientifique de la biodiversité comme les "parties prenantes" travaillent activement à préciser ces concepts, et à les traduire en méthodes pratiques utilisables. Le monde forestier devrait être à mon avis bien plus présent dans ces débats.

Le second sujet qui m'a frappé par son absence complète dans nos échanges, alors qu'il occupe beaucoup de place ailleurs, est celui de la valorisation économique de la biodiversité. Si chacun a compris et admis que donner un prix à l'ours des Pyrénées ou au grand hamster d'Alsace comme on le fait pour le m³ de bois n'avait pas grand sens (ni grande utilité), les réflexions progressent au contraire sur la valorisation des services rendus par les écosystèmes naturels. Bernard Chevassus-au-Louis, ancien président du Muséum, qui a animé un groupe de réflexion sur ce sujet il y a deux ans, viendra vous en parler lors de la prochaine assemblée générale du Comité des Forêts: je ne saurais trop vous recommander de vous intéresser à cette démarche nouvelle, pour en comprendre aussi bien les avancées que les limites.

La transition entre l'écologie et l'économie, ainsi abordée par la valorisation des services écosystémiques, me conduit à évoquer la certification de qualité de la gestion forestière. Nous l'avons évoquée, très brièvement mais sans y réfléchir au fond, lors de la visite de la scierie Chauvaud, certifiée PEFC. Je me contenterai de rappeler ici que toute certification repose sur deux préalables: définir ce qu'est une bonne gestion (autrement dit, définir son référentiel), et préciser les règles de procédure qui permettent de la reconnaître. Il est essentiel pour la crédibilité du dispositif de savoir qui définit ce référentiel et ces procédures et selon quelles règles, autrement dit quelle est la gouvernance du dispositif. Si chacun sait que FSC est plutôt gouverné par des ONG dont le WWF, chacun sait aussi que PEFC a la réputation, fondée, d'avoir été mis en place surtout à l'initiative des propriétaires et des professionnels de la filière. Ce dispositif, qui a obtenu jusqu'ici des résultats remarquables, ne sera durablement crédible que s'il n'apparaît pas comme traduisant uniquement le discours des forestiers et des industriels du bois. La place qui y est faite aux autres "parties prenantes" est donc essentielle: c'est le seul point que je voulais évoquer ici à ce propos.

Je voudrais par ailleurs revenir sur ce que nous avons vu dans les deux entreprises de transformation du bois visitées. Ces deux entreprises correspondent à des modèles économiques à l'évidence très différents.

- L'unité de fabrication de granulés fait appel à beaucoup de capital investi dans du matériel récent, très peu de main d'oeuvre, des stocks réduits au minimum. Elle est située sur un marché porteur en pleine croissance, avec un prix des granulés livrés (environ 250 €/t chez l'utilisateur particulier) très compétitif par rapport au fuel: environ moitié moins cher, rapporté au coût de l'énergie produite. Ce coût du produit fini livré se décompose à peu près pour moitié entre le coût de fabrication des granulés en usine, et les coûts de transport amont (des scieries à l'usine) et aval (de l'usine aux clients). Sa seule fragilité actuelle semble résider dans la capacité des scieries à fournir l'approvisionnement en plaquettes en quantité régulière et suffisante, sans obliger à augmenter démesurément les distances et donc les coûts de transport: elle dépend donc du bon niveau d'activité des scieries relativement proches.
- La scierie de châtaignier, produisant des parquets élaborés, comporte au contraire un matériel assez ancien, une main d'oeuvre assez importante et des stocks significatifs, liés aux contraintes du séchage. Les chiffres donnés en réponse aux questions posées sur les données techniques et économiques de l'entreprise montraient une fragilité certaine: sans que cela ait été dit explicitement, les ordres de grandeur de volumes et de prix cités semblaient indiquer que le chiffre d'affaires était à peu près entièrement couvert même dans les bonnes années par la masse salariale, les coûts de fonctionnement et le montant des achats de bois, ne laissant apparemment à peu près aucune capacité d'investissement.

L'enseignement commun à ces deux visites me semble être, pour les forestiers, la confirmation du besoin très fort de consolider le secteur de la scierie, maillon sensible de la production, ici comme dans d'autres régions produisant d'autres types de bois.

Toujours à propos d'économie, nous n'avons évoqué les normes qu'une fois, dans le bois de Foye, à propos du marché italien du châtaignier. Le débat m'a semblé se partager, comme c'est l'usage, entre ceux qui voyaient dans les normes une contrainte, et ceux qui y voyaient un atout commercial. Je n'ai pu m'empêcher de me rappeler notre visite de la scierie Eurochêne, lors du voyage du Comité des Forêts en Franche-Comté il y a quelques années. Son patron Eric Jullien nous avait parlé de l'association de promotion des exportations du chêne qu'il avait constituée avec quelques autres scieries. Son choix concernant le débat sur les normes était clair, puisque l'association avait choisi d'embaucher un salarié en Chine, en lui confiant comme mission d'intervenir dans les processus de définition des normes dans ce pays pour favoriser les possibilités d'utilisation des bois français...

Venons-en à la sylviculture et aux techniques forestières.

Je commencerai ici aussi par un trou noir: à deux très brèves exceptions près (l'une en forêt domaniale de Moulière, l'autre dans un aparté concernant un PSG pour le parc d'un château) nous n'avons jamais parlé d'aménagement ni de plan de gestion. Je n'ignore pas que les forestiers privés sont culturellement moins portés que ceux de l'ONF à aborder la gestion forestière sous cet angle de la programmation des actions sylvicoles à moyen terme. Si cela me paraît compréhensible pour de très petites forêts, où la sylviculture peut se définir au coup par coup selon l'opportunité, je pense en revanche que pour des forêts de plusieurs dizaines ou a fortiori centaines d'hectares, l'inscription dans le temps long des actions conduites est essentielle. Les changements globaux en cours, dont le changement climatique, renforcent ce besoin, en déterminant des tendances lourdes dans lesquelles chaque action sylvicole devrait s'insérer. Je me permets donc de vous suggérer ici une réévaluation des réflexions sur les plans de gestion, dans tous leurs aspects écologiques, économiques et sociaux.

Nous avons en revanche beaucoup débattu, comme dans chaque tournée forestière, autour des techniques sylvicoles utilisées: méthodes de plantation ou de semis, balivage plus ou moins intensif du taillis, maillage, désignation, dépressages, intensités et périodicités d'éclaircies, etc. L'apparente diversité des méthodes me semble devoir être lue à la lumière de quelques constantes qui s'imposent au forestier (public ou privé, de plaine ou de montagne, de l'ouest ou de l'est...), et que nous avons pu observer très concrètement :

- c'est d'abord l'effet primordial de la qualité des sols: le sol acide, sableux, de la forêt de Moulière n'avait pas grand chose à voir avec le sol brun forestier profond du parc de Régné. Dans tous les traitements de futaie, la hauteur des arbres dominants à un âge donné dépend principalement de ce facteur, quelle que soit la sylviculture pratiquée. Il en est de même de la dynamique des différentes espèces végétales présentes (la molinie à Moulière, les orties dans le domaine de Régné...). Quelle que soit la fertilité de son imagination conceptuelle en matière de technique forestière, le forestier doit s'adapter à cette contrainte de premier rang;
- le comportement plus ou moins social des essences les unes par rapport aux autres, et leur dynamique propre d'occupation de l'espace. Nous avons vu ces jours-ci avec le robinier, et à un moindre degré le chêne rouge et le châtaignier, trois essences particulièrement aptes à coloniser tout l'espace disponible. Elles sont donc difficiles à conduire en mélange, en particulier avec le chêne sessile: alors que ses semis apparaissent assez facilement, comme on l'a vu dans plusieurs stations, ils sont rapidement éliminés si le forestier n'intervient pas pour lui apporter de la lumière et maîtriser ses concurrents. Le mélange ne pourra commodément être conduit que par placeaux, et grâce à des interventions énergiques, et non pied par pied. Nous avons vu les années antérieures des situations semblables dans le mélange chêne-hêtre. La dynamique naturelle dans ces situations conduirait sans doute à ne maintenir le chêne sessile que dans les stations suffisamment pauvres pour que la lumière au sol reste importante et la concurrence faible, le peuplement ne se fermant jamais: ce n'est

pas par hasard que les plus belles futaies de chêne (ici Moulière, ailleurs Tronçais, par exemple) sont situées sur des sols plutôt pauvres, avec des révolutions lentes qui favorisent par ailleurs la qualité du bois. En revanche, des stations beaucoup plus riches comme celle du parc de Régné permettent de conduire en mélange des essences telles que le frêne, l'érable, le noyer, le tilleul, essences peu aptes à la conduite en futaie monospécifique;

- le comportement individuel des arbres les uns par rapport aux autres, le "statut social" des tiges dominantes n'étant acquis que vers une quinzaine de mètres de haut. Avant ce stade, l'intervention du forestier sera plutôt fondée sur des critères d'élimination (les loups, mal conformés, les densités trop élevées), alors qu'ensuite elle sera positive, en faveur des tiges dominantes. De ce point de vue, les différentes méthodes que nous avons vues ("maillage", ou désignation de tiges d'avenir) sont probablement équivalentes, conduisant à travailler en faveur des mêmes tiges au-delà d'une certaine hauteur dominante.

Nous avons pu aussi observer que dans "sylviculture" il y a "culture", ensemble de connaissances et de comportements acquis par l'expérience et l'imprégnation du milieu dans lequel on se trouve. Cette culture évolue: nous en avons vu un exemple à propos du châtaigner, où le prochain changement culturel, déjà amorcé, sera sans doute ici celui du passage à un traitement en futaie. Nous l'avons senti aussi dans la technique d'entretien des cloisonnements, la culture très anthropocentrée de la parcelle "propre" devant sans doute faire place à celle, à la fois plus favorable à l'équilibre écologique et à la croissance des peuplements, et moins coûteuse, de l'entretien des cloisonnements limité au strict minimum: une seule largeur de gyrobroyeur, et seulement avant chaque passage.

Nous n'avons guère parlé de génétique, alors que ce sujet avait été très présent dans nos discussions en Grèce, par exemple. L'évolution génétique a certainement été un élément important d'adaptation aux changements climatiques passés, en particulier depuis la fin de la dernière glaciation il y a environ 20 000 ans. L'évolution climatique actuelle, beaucoup plus rapide, ne permet pas de fonder beaucoup d'espoir sur cette voie qui nécessite du temps. En revanche, nous avons vu dans le bois de Lorigné que pour des essences dont l'aire naturelle est très étendue comme le douglas ou le mélèze, la sélection de provenances adaptées à des climats plus chauds et secs apparaît être une sage précaution, alors que la sélection fondée sur la meilleure production en volume a pu conduire à préférer jusqu'ici des origines adaptées à des climats frais et humides. Encore faut-il être à peu près sûr des provenances...

*

* *

Je ne voudrais pas conclure sans remercier le président François Bacot et Michel de Vasselot, qui ont organisé cette tournée avec toute l'équipe permanente du Comité des Forêts: l'organisation matérielle en a été en tout point parfaite, jusqu'à la réservation très clairvoyante de cette tente, anticipée à temps pour abriter de la pluie actuelle mon exposé de conclusion, alors que le printemps 2011 est parait-il le plus sec depuis fort longtemps.

Grâce à vous et à tous ceux qui nous ont reçus et guidés pendant ces quatre jours, dans nos échanges et nos discussions, j'ai pu moi aussi rajouter une strate de plus à ma culture forestière, dans une ambiance toujours agréable et chaleureuse : Merci à vous tous.

Michel Badré